

Bourgogne, Nièvre
Saint-Honoré-les-Bains
24 avenue de Rémilly

maison 24 avenue de Rémilly dite Villa Pons

Références du dossier

Numéro de dossier : IA58001224

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté (1e)

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Précision sur la dénomination : maison de villégiature

Genre du destinataire : de médecin

Appellation : Villa Pons, La Malignère, La Buisserie

Parties constituantes non étudiées : volière, parc

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 2019, AM, 62

Historique

La villa est construite pour Marie Benoît dit Marius Odin, médecin à Saint-Honoré-les-Bains, en 1899-1900. C'est la seconde demeure d'Odin, qui a fait construire une première villa dans la station thermale dès les années 1870. Jusqu'à la construction de cette seconde demeure, il réside principalement dans les départements du Rhône et de la Seine, puis des Alpes-Maritimes. Cette nouvelle villa, plus imposante mais aussi plus à l'écart des hôtels de voyageurs du quartier thermal, devient sa résidence principale au début du 20e siècle. Il reçoit toutefois encore ses patients dans son cabinet qui reste dans sa première villa jusqu'à sa mort. La dépendance ("maison de jardinier") est contemporaine de la villa. Marius Odin travaille à faire connaître les vertus des eaux de la station thermale en publiant un *Mémoire sur la solubilité naturelle de l'arséniate de fer par l'hydrogène sulfuré dans les eaux de Saint-Honoré* (1881) et une *Étude sur l'origine géologique des eaux de Saint-Honoré, indications, contre-indications thérapeutiques* (1886). Dès son achèvement, la demeure devient la propriété de son gendre, le compositeur Charles François Marius Pons. Peut-être à la suite du divorce de sa fille Marie Jeanne, Marius Odin redevient propriétaire de la villa en 1915. Les liens familiaux unissant les familles Odin et Pons, toutes les deux originaires de Nice, laissent penser que l'architecte de la villa pourrait être Honoré Pons, frère de Charles François Marius Pons. On sait par ailleurs qu'il est exempté de service militaire à cause d'une bronchite spécifique en 1900 ; sa maladie pourrait bien justifier un séjour dans la station de Saint-Honoré-les-Bains. Enfin, c'est à lui qu'est confié l'agrandissement de l'établissement thermal dans les années qui suivent. La jeunesse d'Honoré Pons, qui n'a qu'une petite vingtaine d'années au moment de la construction de la villa, tend toutefois à invalider cette hypothèse. La demeure devient la propriété de Francine Marcaud, qui réside principalement à Paris, en 1919. Sa famille la conserve jusqu'à la fin des années 1970.

Période(s) principale(s) : limite 19e siècle 20e siècle

Dates : 1899 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : maître d'oeuvre inconnu

Description

La demeure s'élève au centre d'un terrain boisé et clôturé, à l'écart de la route de Rémilly. Elle comprend une cave, un rez-de-chaussée surélevé, un étage carré et un étage de comble. Elle est construite en moellon de granite avec pierre de taille de calcaire (soubassements, chaînes, encadrements) à l'exception de l'étage surmontant la tour d'angle, qui est en brique et pan de bois. Elle est principalement couverte d'un toit à longs pans à pignon découvert (côté sud) et à croupe (côté nord) en ardoise. La tour d'angle, qui comporte un second étage carré, est couverte d'un toit à plusieurs pans brisés, et la tourelle en surplomb d'un toit conique.

La demeure se situe à un tournant dans l'histoire de l'architecture de la **villégiature** à Saint-Honoré-les-Bains. En s'inspirant de l'architecture du Moyen Âge et de la Renaissance, l'auteur puise aux mêmes sources que les architectes du **Castel des Loges** et de la **Villa La Rouveyre**, construits une quinzaine d'années plus tôt. Il s'en distingue toutefois en donnant à la villa l'allure d'un véritable manoir en soignant à la fois la mise en œuvre des matériaux et le décor sculpté. Le château de Gien pourrait avoir servi de source d'inspiration. En l'absence d'enduit, attestée dès l'origine, le moellon de granite du Morvan devient un décor à part entière. On le retrouve d'ailleurs, dans les années qui suivent immédiatement, mis à l'honneur de la même manière à la **Villa Le Bois Joli** et au **Castel des Cèdres**. Dans la tour, il est associé à la brique et au pan de bois du dernier étage qui rappelle la tour du château de Villemenant à Guérisny. Le calcaire sculpté des croisées couvertes de linteaux en accolade, du corps de moulure qui règne en imposte à l'étage, des culots de la tour d'angle et du cul-de-lampe de la tourelle en surplomb crée un contraste avec le granite de style rustique. La porte d'entrée de la tour est encadrée par deux pilastres et surmontée d'un fronton brisé à volutes supérieures rentrantes et d'un édicule à fronton cintré. Un écu armorié ("D'or au sautoir de gueules") est sculpté au-dessus de chacune des deux entrées. Sa signification précise reste inconnue. En plan, la demeure se présente comme une villa double. Un mur de refend transversal la divise en deux parties égales qui communiquent toutefois à tous les niveaux. Chacune de ces deux parties possède sa propre entrée et son propre escalier. En façade nord-est, la porte donne directement dans la cage d'escalier de la partie nord de la demeure. L'escalier tournant à retours avec jour en charpente de bois dessert tous les étages. Une partie du rez-de-chaussée est occupée par une salle à manger qui conserve son décor ancien (lambris d'appui et cheminée). L'autre porte de la villa donne accès à l'escalier en vis en maçonnerie qui occupe la tour et dessert le rez-de-chaussée et le premier étage. L'escalier s'interrompt ensuite et le second étage de la tour abrite une chambre, mais l'accès à l'étage de comble peut se faire par un second escalier en vis, de taille plus réduite, situé dans la tourelle d'angle en surplomb. Dans cette partie sud de la demeure, on trouve actuellement un grand et un petit salon au rez-de-chaussée, et un cabinet de travail à l'étage, mais il est possible que la fonction des pièces ne soient pas celle d'origine. Cette distribution originale peut s'expliquer par la fonction même de la villa, qui doit permettre au propriétaire d'accueillir des hôtes curistes sans pour autant être gêné par leur présence. Dans la partie sud, le rez-de-chaussée et l'étage pourraient ainsi correspondre à deux appartements. Chacun donne directement sur l'escalier de la tour d'angle et se trouve, de ce fait, indépendant de l'autre. Cette configuration rappelle celle de la **Villa La Rouveyre**, qui appartenait également à un médecin.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : granite, moellon ; brique, pan de bois

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 2 étages carrés, étage de comble

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; pignon découvert ; croupe ; toit à plusieurs pans brisés ; toit conique

Escaliers : escalier dans-œuvre : escalier en vis sans jour, en maçonnerie ; escalier dans-œuvre : escalier tournant à retours avec jour, en charpente

Décor

Techniques : sculpture (étudié)

Représentations : armoiries

Précision sur les représentations :

Écu armorié sculpté au-dessus de chacune des deux portes d'entrée ("D'or au sautoir de gueules"). Ces armoiries sont également celles de la famille Hattstatt (et de la commune de Hattstatt, dans Haut-Rhin) mais aucun lien avec cette famille (ou cette commune) n'a pas été établi. Il est toutefois peu probable que l'écu soit seulement décoratif, puisque l'utilisation de hachures et de pointillés rend compte précisément des couleurs héraldiques. Par ailleurs, l'écu est le même au-dessus des deux portes.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **Archives départementales de la Nièvre. Cadastre de la commune de Saint-Honoré-les-Bains. [1832-1951].**
Archives départementales de la Nièvre. Cadastre de la commune de Saint-Honoré-les-Bains. [1832-1951].
 - Atlas parcellaire (1832) : 3 PP 246
 - État de section (1832) : 3 P 246/1
 - Matrices cadastrales des propriétés bâties et non bâties : 3 P 246/2 (folio 1 à 380), 3 P 246/3 (folio 381 à 780), 3 P 246/4 (folio 781 à 1168)
 - Matrice cadastrale des propriétés bâties (1882-1914) : 3 P 246/5
 - Matrice cadastrale dite « matrice noire » des propriétés bâties : 3 P 246/6
 - Matrices cadastrales des propriétés non bâties : 3 P 246/7, 3 P 246/8, 3 P 246/9Section A, parcelle 768.
Archives départementales de la Nièvre, Nevers : 3 P 246

Documents figurés

- **Saint-Honoré-les-Bains. Villa Pons. [Vers 1910].**
Saint-Honoré-les-Bains. Villa Pons / [auteur inconnu]. [S.l.] : [s.n.], [vers 1910]. Carte postale.
Collection particulière

Bibliographie

- **Delarue, Monique, Ducros, Henri, Fréguin, Michel, Olivier, Henri. Saint-Honoré-les-Bains. 2005.**
Delarue, Monique. Ducros, Henri. Fréguin, Michel. Olivier, Henri. *Saint-Honoré-les-Bains*. Saint-Cyr-sur-Loire : Alan Sutton, 2005. Mémoire en images, ISSN 1355-5723. 128 p. ISBN 2-84253-539-1.
P. 78.

Multimedia

- **Ministère de la Culture et de la Communication. Base de données Léonore (Légion d'honneur)**
Ministère de la Culture et de la Communication. Base de données *Léonore* (Légion d'honneur). Base accessible via internet : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/leonore.htm>
Dossier de nomination de Marie Benoît Odin au titre de chevalier de la Légion d'honneur, 1871 (consultation : 25 mars 2019).

Illustrations



Plan-masse et de situation,
extrait du plan cadastral (2020).
Dess. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20205800650NUDA



Élévation extérieure de la villa, moins
de dix ans après sa construction.
Autr. auteur inconnu
IVR26_20195800114NUC2A



Façade sud-est.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800036NUC4A



Tourelle en surplomb
contre la tour d'angle.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800037NUC4A



Culot de la tour d'angle supportant
le troisième niveau en bois et brique.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800039NUC4A



Façade nord-est.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800047NUC4AQ



Façade sud-ouest.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800042NUC4AQ



Tour d'angle de plan octogonal
(aux deux premiers niveaux)
et carré (au troisième niveau)
contenant l'escalier en vis.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800040NUC4A



Porte d'entrée encadrée par deux
pilastres et surmontée d'un fronton
brisé à volutes supérieures rentrantes
et d'un édicule à fronton cintré.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800041NUC4A



Croisée couverte d'un linteau
décoré d'accolades (baie du rez-de-
chaussée de la façade sud-ouest).
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800045NUC4A



Association du granite, du calcaire,
du bois, de la brique et de l'ardoise.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800046NUC4A



Façade nord-ouest.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800043NUC4A



Couverture en ardoise,
lucarnes et cheminées.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800044NUC4A



Épi de faîtage.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800038NUC4A



Escalier de l'entrée nord-est.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800027NUC4A



Escalier de l'entrée nord-est,
palier du premier étage.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800033NUC4A



Escalier de l'entrée sud-ouest.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800030NUC4A



Escalier en vis de la tourelle en
surplomb, palier du deuxième
étage, et chambre à coucher.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800034NUC4A



Rez-de-chaussée, salle à manger.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800026NUC4AQ



Rez-de-chaussée, grand salon.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800028NUC4AQ



Rez-de-chaussée, petit salon.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800029NUC4A



Premier étage, cabinet de travail.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800031NUC4AQ



Premier étage, cabinet de travail.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800032NUC4AQ

Dossiers liés

Est partie constituante de : quartier thermal (IA58001202) Bourgogne, Nièvre, Saint-Honoré-les-Bains
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : dépendance dite maison de jardinier de la Villa Pons (IA58001250)
Bourgogne, Nièvre, Saint-Honoré-les-Bains, 24 avenue de Rémilly

Dossiers de synthèse :

patrimoine du thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté (1e) (aire d'étude) (IA00141432)
thermalisme dans la commune de Saint-Honoré-les-Bains (1e) (IA58001207) Bourgogne, Nièvre, Saint-Honoré-les-Bains
maisons de villégiature dans les stations thermales de Bourgogne-Franche-Comté (les) (IA00141433)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Fabien Dufoulon

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan-masse et de situation, extrait du plan cadastral (2020).

IVR26_20205800650NUDA

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2020

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/1000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation extérieure de la villa, moins de dix ans après sa construction.

Référence du document reproduit :

- **Saint-Honoré-les-Bains. Villa Pons. [Vers 1910].**
Saint-Honoré-les-Bains. Villa Pons / [auteur inconnu]. [S.l.] : [s.n.], [vers 1910]. Carte postale.
Collection particulière

IVR26_20195800114NUC2A

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud-est.

IVR26_20195800036NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tourelle en surplomb contre la tour d'angle.

IVR26_20195800037NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Culot de la tour d'angle supportant le troisième niveau en bois et brique.

IVR26_20195800039NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord-est.

IVR26_20195800047NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud-ouest.

IVR26_20195800042NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour d'angle de plan octogonal (aux deux premiers niveaux) et carré (au troisième niveau) contenant l'escalier en vis.

IVR26_20195800040NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte d'entrée encadrée par deux pilastres et surmontée d'un fronton brisé à volutes supérieures rentrantes et d'un édicule à fronton cintré.

IVR26_20195800041NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Croisée couverte d'un linteau décoré d'accolades (baie du rez-de-chaussée de la façade sud-ouest).

IVR26_20195800045NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Association du granite, du calcaire, du bois, de la brique et de l'ardoise.

IVR26_20195800046NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord-ouest.

IVR26_20195800043NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couverture en ardoise, lucarnes et cheminées.

IVR26_20195800044NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Épi de faitage.

IVR26_20195800038NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



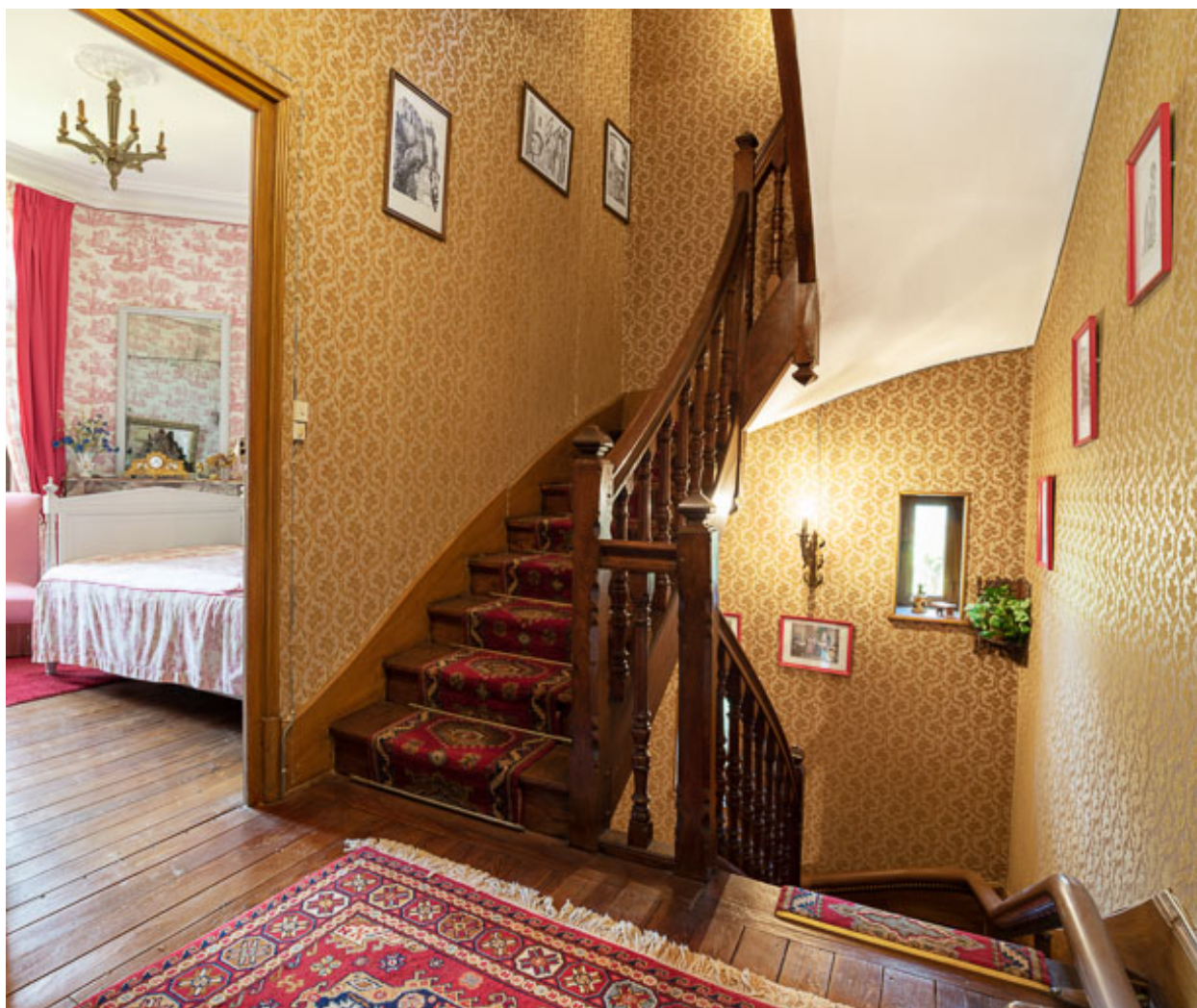
Escalier de l'entrée nord-est.

IVR26_20195800027NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier de l'entrée nord-est, palier du premier étage.

IVR26_20195800033NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier de l'entrée sud-ouest.

IVR26_20195800030NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier en vis de la tourelle en surplomb, palier du deuxième étage, et chambre à coucher.

IVR26_20195800034NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, salle à manger.

IVR26_20195800026NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, grand salon.

IVR26_20195800028NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, petit salon.

IVR26_20195800029NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Premier étage, cabinet de travail.

IVR26_20195800031NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Premier étage, cabinet de travail.

IVR26_20195800032NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation